

PAR COURRIEL ET DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

Le 22 novembre 2016

M. Pierre Méthé
Directeur Affaires institutionnelles
Régie de l'Énergie
Tour de la Bourse
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Demande relative à la modification des Conditions de service d'électricité et des frais afférents d'Hydro-Québec

N/D : DG-195

V/D : R-3964-2016

Monsieur,

L'Union des producteurs agricoles (UPA) a pris connaissance de la correspondance du 17 novembre 2016 du Distributeur relativement aux sujets d'intérêt et aux budgets prévisionnels soumis par les intervenants à la Régie.

Quant au budget soumis par certains intervenants dont l'UPA, le Distributeur fait la remarque suivante :

« Toutefois, le Distributeur remarque que l'ACEF de Québec, l'APCHQ et l'UPA prévoient de nombreuses heures de préparation pour leurs analystes, alors que leur intervention porte sur des sujets restreints. »

Tout d'abord, l'UPA souhaite souligner que le dossier des Conditions de service d'électricité (CSE) nécessite une analyse de plusieurs sujets techniques complexes, lesquels sont éclatés dans la preuve du Distributeur et interreliés entre eux. L'UPA rappelle également que la dernière refonte des CSE a été initiée en 2004 pour se terminer en 2008.

Ensuite, l'UPA a fait l'effort nécessaire afin de bien circonscrire les sujets sur lesquels elle entend intervenir. Toutefois, elle fait remarquer que, comme indiqué précédemment, puisque les sujets

sont éclatés dans la preuve, cela exige une analyse globale et complète de toutes les versions de travail proposées par le Distributeur.

Après avoir examiné de nouveau chacune des activités inscrites à son budget l'UPA maintient que toutes les heures comptabilisées sont justifiées et seront réalisées.

En ce qui concerne les formulaires de positionnement, l'UPA n'a pas comptabilisé dans son budget le temps investi pour le travail d'analyse nécessaire afin de remplir chacun des formulaires.

Pour terminer, l'UPA soumet respectueusement que si le budget en temps d'analyses semble élevé pour le Distributeur, le budget total reste modeste, comme à l'habitude.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.

BHLF, Avocats



Marie-Andrée Hotte, avocate

c.c. Mme Isabelle Bouffard (UPA)
Mme Laure Vinsant Le Lous (UPA)
Me Éric Fraser – Hydro-Québec